

PARTIE RESERVEE AU CLUB

DOSSIER D'ADHESION

➤ **Catégorie** (entourer)

JEUNE J11 - J12 - J13 - J14 SENIOR (moins de 23 ans)
JUNIOR(E) J15 - J16 - J17 - J18 SENIOR
AVIRON LOISIR AVIRON SANTE

➤ **Règlement de la cotisation**

Montant

Espèces Chèque n°
Chèque n°
ANCV Chèque n°
Banque :

➤ **Documents joints** (cocher les cases validées)

- Attestation de natation (50m)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron **y compris en compétition**
Date du certificat médical/...../.....
- Questionnaire de santé « QS Sport » complété et signé
Date de l'attestation/...../.....
- Coupon sport ANCV
- Sport Pass
- Bordereau MAIF (IASPORT+) signé

Inscription prise le/...../.....
Par

SPORTING DUNKERQUOIS

56, Rue des Scieries
59640 DUNKERQUE
Tel : 03.28.25.26.69

**BULLETIN D'ADHESION
SAISON 2017/2018**



Nom – Prénom

Date de naissance/...../.....

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Fixe Portable

e-mail (écrire lisiblement)

Adhérent saison 2016/2017 OUI NON

Personne à prévenir en cas de nécessité

Nom – Prénom Tel

Adresse (si différente)

.....

COTISATIONS ANNUELLES 2017/2018

JEUNE : jusque 14 ans (*) **80€**

JUNIOR(E) : A partir de 15 ans (*) **100€**

(* âge atteint dans le courant de l'année de la licence)

AVIRON LOISIR : **100€**

AVIRON SANTE : **100€**

**Le montant des cotisations comprend, la licence et l'assurance à la
FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON.**

- Règlement par chèque au nom du « SPORTING DUNKERQUOIS »
- Possibilité de régler en ou 3 chèques
- Le club accepte les coupons Sport « ANCV »

CONDITIONS OBLIGATOIRES A REMPLIR A L'INSCRIPTION

POUR LES MINEURS

- Autorisation parentale

Je soussigné(e), agissant en qualité de père, mère ou représentant légal de autorise, en cas d'urgence, les dirigeants ou entraîneurs du club à prendre toutes les dispositions en vue de la mise en œuvre de traitements médicaux ou chirurgicaux indispensables.

Date :

Signature :

POUR TOUS LES RAMEURS : Joindre au dossier d'adhésion

- **Attestation de natation 50 m (à fournir lors de la 1^{ère} adhésion)**
- **Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron, y compris en compétition, à fournir dès l'adhésion pour tout nouveau licencié.**
- **Attestation questionnaire de santé dûment signée à fournir dès l'adhésion pour tout renouvellement de licence.**
Le renseignement du questionnaire de santé « QS SPORT » Cerfa 15699*01, est obligatoire lorsque la présentation d'un certificat médical n'est pas exigée, lors du renouvellement de la licence pour participer à des compétitions. Seule l'attestation est à remettre au club.
- **Bordereau MAIF (IA SPORT+) Signé pour toute prise ou non du complément d'assurance MAIF « IA SPORT+ »**

ACCORD DE PRISE DE VUE

Je soussigné(e).....

Pour les mineurs : Père, mère, représentant légal de

Autorise l'association « SPORTING DUNKERQUOIS »

- ✓ A réaliser des prises de vue pendant la saison 2017/2018 lors des entraînements, stages, régates
- ✓ A utiliser celles –ci pour la promotion du club d'aviron

Ces prises de vues pourront faire l'objet de publication sur différents supports : papier, numérique, site internet du club.

Elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales.

La cession à des tiers n'est pas autorisée.

Date :

Signature :

Information Certificat médical

Le dispositif relatif au certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive a fait l'objet de récentes évolutions législatives et réglementaires.

Évolutions applicables depuis le 1^{er} juillet 2017, pour la délivrance des licences sportives 2018. **(Voir document joint)**

- ❖ Pour toute nouvelle licence : présentation d'un certificat de non contre-indication à la pratique de sport ou de l'aviron, datant de moins d'un an à la date de la demande.
- ❖ Pour renouveler une licence annuelle : répondre à un questionnaire de santé et **attester avoir répondu par la négative à toutes les questions.** Une seule réponse positive entraîne la nécessité de présenter un nouveau certificat médical
- ❖ Pour les compétitions : Présenter un certificat de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition, datant de moins d'un an à la date de la demande. Un nouveau certificat sera demandé tous les 3 ans. Pour les 2 saisons intermédiaires, il suffira de répondre au questionnaire de santé et attester avoir répondu par la négative à toutes les questions.